**Me Hélène Sicard L. LL**
Avocate
Barrister and Solicitor

1255 carré Phillips, bureau 808
Montréal (Québec) H3B 3G1
Tél : 514 281-1720
Fax : 514 281-0678
helenesicard@videotron.ca

Montréal, le 9 septembre 2011

Régie de l'Énergie
800 Place Victoria
2e étage, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

À l'attention de Me Véronique Dubois

**Objet : Dossier R-3775-2011, Demande d'approbation d'une entente globale de modulation**
**Intervention de Union des consommateurs (UC)**

Chère consoeur,

Suite à votre lettre en date du 2 septembre 2011 et l'avis qui y était joint par la présente, UC avise la Régie qu'elle entend participer activement à l'étude de l'entente globale de modulation soumise par le Distributeur.

Afin de traiter ce dossier, et ce en suivi des représentations faites par UC sur ce sujet dans le cadre du dossier R-3748, UC a retenu les services de la soussignée à titre de procureur et ceux de M. Co Pham à titre d'expert afin que celui-ci produise une expertise dans laquelle il exposera son opinion sur l'entente proposée et ses conséquences sur les consommateurs dont UC défend les intérêts. UC entend également utiliser les services d'un analyste à l'interne dont l'identification reste à déterminer.

UC déposera dans les meilleurs délais la demande de reconnaissance de statut d'expert de M. Co Pham. UC entend également commenter l'enveloppe budgétaire allouée pour traiter de ce dossier.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer chère consoeur, mes salutations distinguées.

Me Hélène Sicard

c.c. Me Éric Fraser (HQD)
M. Co Pham (UC)
M. Jean-François Blain (UC)
Mme France Latreille (UC)